



- CNU 2017 -

FICHE SYNDICALE ENSEIGNANT-E-S – CHERCHEURS-SES
DEMANDES D'AVANCEMENT DE GRADE - CRCT -
PEDR - SUIVI DE CARRIÈRE

N° de Section du CNU : _____

IMPÉRATIVEMENT PAR RETOUR DE COURRIEL : suprecherche@sgen.cfdt.fr

Nom du/de la candidat-e : Prénom : Téléphone :

Adresse personnelle :

Date et lieu de naissance :

Statut : maître de conférences professeur // Ancienneté dans le corps : ___ ans

Objet de la demande (faire une fiche par type de demande que vous déposez) :

- accès à la hors classe
 accès à la 1ère classe
 accès à la classe exceptionnelle (1er échelon / 2è échelon)
 CRCT Congé de recherche et de conversion thématique
 PEDR Prime de Recherche et d'Encadrement Doctoral
 Suivi de carrière

En cas de demande d'avancement de grade, merci de préciser la voie :

- voie de droit commun : toute personne ne relevant pas de la voie spécifique
 voie spécifique : petit établissement ou chef d'établissement

Situation professionnelle actuelle : Classe : Échelon : Indice :

- Dans une université :

Laquelle : UFR ou service :

Fonction : Fax :

E-mail :

- Dans un autre établissement :

Lequel : En qualité de :

Autres fonctions

Fonctions et travaux antérieurs :

● Titres et travaux

● Diplômes et titres (indiquez date et spécialité)

- doctorat habilitation à diriger des recherches.....
 doctorat d'État..... agrégation.....
 doctorat de 3ème cycle..... autres titres

● Activités pédagogiques et/ou administratives :

● Travaux scientifiques :

Sujet des travaux en cours :

Participation à des recherches collectives : Autres publications :

- Avez-vous : ● un contrat d'administration ? oui non
● une prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR) oui non
ou une prime d'excellence scientifique (PES) ? oui non

● Remarques :

Candidature(s) antérieure(s) à l'avancement :

Autres observations (éléments à faire valoir particulièrement, à préciser)

Joindre tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile et en particulier les notices biographiques (CV et partie rédactionnelle qui ont été saisis dans l'application Galaxie du ministère).

Réponse des élus du CNU :

Si vous êtes candidat soit à une promotion, soit à la PEDR, soit à un CRCT, ou à un SUIVI DE CARRIERE, cette **FICHE SYNDICALE ENSEIGNANT-E-S – CHERCHEURS-SES CNU : DEMANDES D'AVANCEMENT DE GRADE - CRCT – PEDR – SUIVI DE CARRIERE** vous est proposée, en tant qu'EC adhérent du Sgen-CFDT.

Elle est à remplir par voie électronique et à nous adresser à : suprecherche@sgen.cfdt.fr. Votre fiche sera ensuite transmise aux élus des listes Sgen-CFDT qui siègent dans votre section CNU. Elle leur donne la possibilité de suivre votre candidature. Vous pouvez être concerné par plusieurs types de demandes, aussi, **merci de remplir une fiche par demande**. Vous serez tenu informé du résultat par notre syndicat, à l'issue des sessions CNU.

Rappel du Calendrier 2017 des Sessions CNU ci-dessous :

PROMOTIONS

Ouverture de l'application ELECTRA pour l'enregistrement du dossier de candidature à l'avancement :	13 janvier
Clôture de l'application ELECTRA pour l'enregistrement du dossier de candidature à l'avancement :	16 février
Ouverture de l'application ELECTRA et date limite pour la saisie des avis du conseil académique :	20 février (10h) au 23 mars (17h)
Ouverture et date limite de saisie d'observations des enseignants-chercheurs sur l'avis du conseil académique :	28 mars (10h) au 31 mars (16h)
Réunions des bureaux des sections du CNU :	à partir du 10 avril
Réunions plénières des sections du CNU :	avant le 26 mai
Date limite de saisie des promus et des avis des sections du CNU :	30 mai à (12h)
Affichage des promus par le CNU dans ELECTRA :	2 juin
Ouverture de l'application ELECTRA pour la saisie d'observations des enseignants-chercheurs sur l'avis du Conseil national des universités :	3 juin 2016 à 10h (heure de Paris)
Date limite de saisie d'observations des enseignants-chercheurs sur l'avis du Conseil national des universités :	9 juin 2016 à 12h (heure de Paris)
Saisie des promus par les établissements :	du 14 juin au 29 septembre
Date limite de prise des actes d'avancement de grade par les établissements :	31 décembre

CRCT

Ouverture et date limite des dépôts des demandes de CRCT sur le contingent national :	du 17 février (10h) au 7 mars (16h)
Ouverture de l'application pour la vérification des données par les établissements des dossiers de candidature :	9 mars
Fermeture de l'application pour la vérification des données par les établissements des dossiers de candidature :	3 avril à (12h)
Réunions plénières des sections CNU. Les demandes de CRCT sont dématérialisées :	à partir du 10 avril, et au plus tard le 26 avril
Communication des CRCT accordés par le CNU :	2 juin 2017 à (10h)
Transmission auprès du département DGRH A1-1 des bilans de CRCT accordés pour 2017-2018 :	15 octobre

PEDR

Réunion des bureaux de sections CNU (désignation des rapporteurs) :	à partir du 10 avril
Notification des contingents des avis aux sections du CNU :	à partir du 25 avril
Réunions plénières des sections CNU :	au plus tard le 26 septembre
Réunions des commissions de la recherche des CAC pour l'attribution des PEDR pour 2017-2018 :	avant le 24 novembre
Date limite de saisie des attributions des PEDR dans ELARA :	15 décembre

SUIVI DE CARRIÈRE

Ouverture de l'application pour le dépôt des dossiers de suivi de carrière :	à partir du 28 mars à 10h00
Fermeture de l'application pour le dépôt des dossiers de suivi de carrière :	à partir du 20 avril à 16h00
Ouverture et fermeture de l'application ALYA pour la vérification des données par les établissements :	du 25 avril au 2 juin à 12h00
Réunions plénières des sections CNU Fin de la saisie des avis dans ALYA :	au plus tard le 25 octobre 30 octobre 16h00
Ouverture de l'appli. ALYA pour la saisie des observations des EC sur les avis des sections CNU	du 2 au 16 novembre
Début de saisie des mesures d'accompagnement RH par les établissements	à compter du 2 novembre